

**LA VILLE DE NIVELLES ENGAGE UN OUVRIER QUALIFIE – NIVEAU D1 -
 EQUIPE PROPRETE (H/F/X) - TEMPS PLEIN - CDD 6 MOIS POSSIBILITE DE CDI**

Vos Missions

Dans le respect des directives reçues par ses supérieurs hiérarchiques et des règlements en vigueur, il effectue les divers travaux d'entretien et de nettoyage de la voie publique afin de contribuer à un environnement propre, sûr et agréable pour les citoyens.

Vos activités

Entretien et propreté de la voie publique	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivre les indications et le planning d'entretien ● Ramasser les déchets sur la voie publique ● Procéder au retrait des dépôts ● Evacuer les déchets par les moyens prévus à cet effet ● Trier les déchets selon les prescriptions ● nettoyer les rues, avaloirs et Grand'Place ● Informer son brigadier des dysfonctionnements ou problèmes importants observés
Utilisation du matériel	<ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser les produits à bon escient ● Veiller au rangement et à l'entretien du matériel utilisé ● Manipuler le matériel nécessaire ● Suivre les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur.
Polyvalence	<ul style="list-style-type: none"> ● Assister, dans la limite de ses compétences, le Brigadier de l'Equipe Propreté ● Assister, dans la limite de ses compétences, les collègues des autres équipes et/ou sections lorsque ceux-ci en ont besoin ● Répondre aux demandes de la hiérarchie lors d'un surplus de travail du à une catastrophe, une festivité importante ou des élections. ● Assurer les gardes ● Effectuer, si demandé, les tâches propres à la procédure déneigement

Votre Profil

- Vous possédez un diplôme au moins égal à celui qui est décerné :
 - à la fin des études E.T.S.I ou après avoir suivi les cours C.T.S.I
 - à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (2ème degré - CESDD)
- OU vous possédez un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré.
- Vous possédez une qualification liée à la profession ou avez suivi une formation complémentaire (atout).
- Vous êtes en possession du permis B (exigé) et du permis C (exigé).
- Vous avez de l'expérience dans la conduite d'un camion grappin et d'une balayeuse.
- Vous travaillez avec rigueur et précision.
- Vous êtes polyvalent, flexible et avez un bon esprit d'équipe.
- Vous possédez un excellent sens de l'observation et de l'anticipation.

Nous vous offrons

Un contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité de CDI.

Echelle barémique D1 23895,35€ bruts annuels indexés minimum (si aucune ancienneté valorisable).

Un pécule de vacances - une allocation de fin d'année - des chèques repas d'une valeur de 4 €.

26 jours de congés par an minimum + 3 jours de congés extra-légaux.

Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 10 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public.

Conditions générales de recrutement

L'examen comportera une épreuve écrite en lien direct avec les missions et compétences attendues et une épreuve orale sous forme d'un entretien à bâtons rompus permettant d'apprécier la motivation, la maturité et les aptitudes à la fonction du candidat.

Les candidatures, accompagnées de votre CV détaillé, d'une lettre de motivation, de la copie de votre diplôme et de la copie du permis de conduire, doivent parvenir soit par mail

(nicolas.deblecker@nivelles.be) soit par courrier postal adressé au Collège communal, Place Albert 1er, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 31/12/2020 au plus tard.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des Ressources Humaines de 8h00 à 16h30 (Sarah Giot – 067/88.22.58 ou Nicolas De Blecker – 067/88.21.55) ou du Service Travaux (Grégory Bataille – 067/88.22.95 ou Laïd Aissaoui – 067/88.21.72).

Nivelles, le 24/11/2020

Par ordonnance,
La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Valérie COURTAÏN

Pierre HUART

Protection des données personnelles

La Ville de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre candidature au poste d'ouvrier qualifié D1 – Equipe Propreté. Les données requises, conservées pendant 1 an, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au RGPD, Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant à : Ville de Nivelles, Jean-Marc Lecrignier, Délégué à la protection des données, 2 place Albert 1er à 1400 Nivelles ou à dpo@nivelles.be, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.

Consultez le site autoriteprotectiondonnees.be pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection de données.